Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

• HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

BULLETIN

Les professionnels de l'indiscrétion.

— Le jubilé de la reine Victoria.

Ceux qui affirment qu'il n'y a pas moyen de cacher à la presse les évènements de quelque intérêt dont elle a l'habitude de s'occuper, doivent être singulièrement stupéfaits et ébranlés dans leur conviction. Ne venons-nous pas d'apprendre que le président de la République venait d'être grandpère pour la seconde fois, et cette nouvelle ne nous a-t-elle pas été connue juste quinze jours après l'évènement!

Qu'ont donc fait, pendant ces quinze jours, nos reporters fins comme des Apaches?

Il y avait pourtant des gens dans le secret: un ou deux médecins, une sagefemme, le cocher et le valet de pied du président, celui-ci, sa femme, Mne Lucie Faure, le père et même... la mère de l'enfant, et personne n'a bavardé, personne n'a mangé le morceau ? Pas même le garçon de laboratoire du pharmacien, ou le concierge de l'immeuble, ou l'agent de la police secrète? Dieu qu'on est devenu discret! Ne serait-ce pas que nos journalistes étaient un peu sourds, car nous ne pouvons les supposer indifférents à un reportage de si grande importance. Pensez donc, la Cour de France et la Cour de Russie éprouvant le même jour la même joie! Un Saint-Simon n'eût pas manqué de souligner le rapprochement, signe d'entente et de fraternité.

Nos journalistes ont une revanche à prendre sur le président, qu'ils découvrent l'auteur de la bombe de la Cascade! Sinon ils laisseront croire qu'eux aussi sont déjà dégénérés.

C'était dimanche le véritable anniversaire de l'avènement de la reine Victoria; on a reporté la procession à aujourd'hui mardi, à cause du dimanche.

Le mouvement a été extraordinaire pendant toute la journée du dimanche, et on se demande non sans anxiété comment, le grand jour se passera. Les chemins de fer ont organisé des trains de plaisir qui déversent sans cesse des quantités énormes de provinciaux. Les moyens de locomotion deviennent de plus en plus insuffisants; les prix des voitures publiques sont déjà inabordables, et même les omnibus et tramways ont triplé leur tarif ordinaire. Les restaurants ont aussi augmenté leurs prix dans des proportions inouïes.

Ce qui intéresse spécialement le public et sera le great attraction des fêtes du jubilé, c'est la revue navale qui doit avoir lieu le 26 de ce mois.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 juin

M. Chauvin demande un crédit de 500,000 fr. pour les victimes du cyclone d'hier.
M. Méline appuie la demande qui est renvoyée à la commission du budget.

voyée à la commission du budget.

M. Montaut questionne le gouvernement sur la révocation de M. Chauvin, maître de conférences à la Faculté de Paris.

conférences à la Faculté de Paris.

M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique donne quelques explications sur l'attitude de M. Chauvin qui, dans des conférences

publiques, faisait appel à la haine des classes. Il ajoute qu'il avait le droit de prendre la mesure qu'on lui reproche, qu'il n'y a pas eu du reste de révocation, pas plus qu'il n'y avait eu de nomination, M. Chauvin faisant des conférences à la Faculté de droit de Paris en vertu d'une simple autorisation ministérielle, autorisation que le ministre était toujours et à tout moment maître de retirer.

L'incident est clos. La Chambre passe à l'interpellation de M. Jaurès, sur les réformes et solutions que le gouvernement entend proposer pour remédier à la crise agricole.

Après un long discours du leader socialiste qui dit que le gouvernement républicain n'a rien fait pour le paysan, la suite de la discussion de cette interpellațion est renvoyée à samadi

Séance lundi.

Séance du 21 juin

On continue la discussion du renouvellement du privilège de la Banque de France.

Les Jurés d'Épinal

Sous ce titré nous avons reçu, dimanche, de notre collaborateur P. B., un très intéressant article.

Faute de place aujourd'hui, nous insérerons cet article jeudi prochain.

REVUE DE LA PRESSE

L'Autorité (M. de Cassagnac): « A l'heure qu'il est, il n'est pas un paysan qui ne croie qu'avec le « cadenas » il pourra vendre enfin ses produits à un prix rémunérateur.

» Or, on le trompe, comme on l'a toujours trompé.
» Le « cadenas » n'améliorera les cours, ni du

vin, ni des céréales, ni du bétail.

» C'est un nouveau cataplasme sur une jambe

de bois.

C'est un nouveau leurre pour cette pauvre

agriculture, déjà tant de fois dupée. »

L'Intransigeant (M. Henri Rochefort) dénonce la conduite des diplomates « qui se sont arrangés pour traîner les négociations en une telle longueur que la reques et tempres éva-

arrangés pour traîner les négociations en une telle longueur que, lorsque les troupes ottomanes évacueront tout ou partie de la Thessalie, il n'y restera plus un édifice debout non plus qu'un épi de blé en terre. Chaque heure de retard augmente, en effet, dans des proportions effrayantes, la misère des populations grecques qui, affamées et sans asile, n'auront bientôt d'autre ressource que de chercher leur salut dans quelque coup de désespoir.

» C'est à cette extrémité qu'on les accule et c'est là qu'on les attend. Les Turcs, comme ils l'insinuent tous les jours, les accuseront alors d'avoir violé l'armistice et se proclameront décidés à demeurer dans le pays, comme les Anglais restent en Egypte, afin d'y assurer l'ordre. »

Le Rappel (M. de Lanessan), « en dépit des monarchistes ralliés, centre gauchers et autres membres de l' « Union oligarchiste », en dépit des collectivistes, anarchistes et autres adhérents de l' « Union révolutionnaire »; en dépit des efforts que fait le cabinet pour maintenir, d'accord avec la droite, une division entre républicains, préconise la « concentration démocratique » de tous les républicains qui ne veulent ni la réaction ni la révolution.

» Et j'aime à croire qu'il n'y a pas en France une seule circonscription où les républicains démocrates seront assez imbéciles pour se laisser acculer à n'avoir le choix qu'entre un réactionnaire et un révolutionnaire. »

Le Radical (M. Dimanche), à propos du jubilé de la reine:

« Je ne sais si les Anglais ont été bien inspirés en publiant l'album qui représente la reine aux diverses époques de sa vie. L'âge ne respecte pas plus les reines que les bergères. Il y a, paraîtil— car les journaux de Londres sont remplis d'anecdotes— un gentleman qui vit encore, retiré dans ses bruyères d'Ecosse, et qui fut autrefois épris de la reine, tellement épris qu'il voulut se tuer, comprenant à quel point sa passion était insensée.

» La reine avait alors vingt-cinq ans! Si l'album en question tombe sous les yeux du gentilhomme, il comprendra le mot profond du philosophe:

» Quand vous voulez vous tuer pour un fem-

me, donnez-vous au moins le temps de la réflexion... Attendez seulement qu'elle soit grand' mère! »

La Lanterne (M. Maurice Allard): « Dès maintenant, nous nous joignons à Jaurès pour demander une vaste enquête sur la crise dont souffre, à l'heure présente, la production agricole, sur l'état de fait et sur l'état de pensée des cultivateurs, et enfin sur les remèdes qu'ils proposent eux-mêmes à la crise.

» Si le gouvernement était de bonne foi dans les sentiments d'affection qu'il prétend éprouver pour les agriculteurs, pourquoi reculerait-il devant cette enquête? »

INFORMATIONS

Election au Conseil général

Une élection a eu lieu dimanche dans le canton de Mont-de-Marsan. M. de Candau, maire de Mont-de-Marsan, républicain progressiste, seul candidat, a été élu.

Il s'agissait de remplacer M. Pazat, sénateur, décédé.

Le Président

M. Félix Faure a assisté dimanche, à la Sorbonne, à la fête annuelle de la Fédération générale des mécaniciens et chauffeurs.

Il a présidé ensuite au jardin des Tuileries, la quinzième fête annuelle de la Fédération des Sociétés de la massique de la

M. Félix Faure en Russie

Le Gaulois dit tenir de bonne source que la visite de M. Félix Faure à la Cour de Russie est définitivement fixée à la fin du mois d'août. Le président de la République, après s'être reposé pendant dix jours du voyage qu'il aura entrepris en Savoie et en Dauphiné, doit s'embarquer à Cherbourg, sur le Dupuy de Lôme, le 23 ou le 24 août, à destination de Cronstadt.

D'après le même journal, la question de savoir comment serait exercé, en l'absence du président de la République, le pouvoir exécutif en France, est également tranchée.

La Constitution n'ayant pas prévu le cas du déplacement du président de la République en dehors du territoire français, il a été admis que devant l'impossibilité matérielle où sera M. Félix Faure, lorsqu'il sera à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, de signer des décrets urgents préparés souvent par les ministres dans la matinée et demandant, le soir même, la signature présidentielle, c'est M. Méline qui cumulera pendant toute la période de la visite à Peterhoff, les fonctions de président du conseil et de chef du pouvoir exécutif.

On s'est inspiré, à l'Elysée. du précédent créé par l'assassinat, à Lyon, du président Carnot, le 24 juin 1894. Pendant trois jours M. Charles Dupuy, alors président du conseil, fut, de par la Constitution, investi du pouvoir exécutif jusqu'à l'élection de M. Casimir-Périer.

M. Doumer

Le bruit court dans les couloirs de la Chambre, que M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, figurerait dans la liste des futurs promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Un terrible cyclone à Paris

Pendant un violent orage qui s'est abattu vendredi sur Paris vers cinq heures, une véritable trombe est tombée sur la garenne Bezons, où elle a fait des dégâts énormes.

Deux maisons se sont effondrées, faisant plusieurs victimes dont quelques-unes ont été grièvement blessées.

La trombe a duré quelques secondes à

peine, mais avec une intensité effrayante.

Le cyclone est passé sur Asnières et a eu son centre à Bois-Colombes.

Tous les fils télégraphiques ont été cou-

pés, les poteaux renversés.

Le cyclone a causé aussi des dégâts im-

portants dans la plaine de St-Denis où plusieurs maisons ont eu leurs toitures enlevées.

A Asnières, toutes les baraques foraines ont été renversées.

A Courbevoie, la toiture de l'usine Goignet a été arrachée, la cheminée est tombée, la chaudière a éclaté.

On signale quinze blessés et deux tués par la chute de la cheminée.

Les ateliers de la Compagnie de l'Ouest à Bois Colombes ont été renversés sens dessus dessous.

On signale trois morts à Asnières et un nombre plus grand à Bois-Colombes.

Le chiffre des blessés est considérable et les dégâts matériels sont très importants. Les blessés sont au nombre de quinze dont deux grièvement et en danger de mort.

Les morts sont deux ouvriers de l'usine Goignet tués par la chute de la cheminée de l'usine et un employé du manège de chevaux de bois installé à Asnières, tué par la chute du mat soutenant la tente.

Un ouvrier de la Compagnie de l'Ouest Goignet.

La quantité de toitures enlevées, de cheminées renversées, de murs démolis, d'arbres et de poteaux télégraphiques arrachés et transportés à une grande distance est inimaginable.

Une affaire d'espionnage

Le tribunal correctionnel de Nancy a jugé, samedi, Sattler, le restaurateur de la rue Montet, établi près des nouvelles casernes; il était prévenu d'espionnage. Le huis clos a été prononcé.

Aucun avocat n'ayant consenti à le défendre, le tribunal dut en désigner un d'office. Sattler a été condamné à 3 ans de prison et 500 francs d'amende. Le jugement porte que Sattler a tenté d'avoir des plans de mobilisation pour les communiquer aux autorités allemandes; qu'il a tenté de faire entrer un Allemand au fort de Manonviller et tenté de se procurer les noms des Alsaciens-Lorrains qui communiquent des renseignements aux Français, afin de les dénoncer aux Allemands.

La Bombe de la Concorde

L'enquête continue de demeurer absolument négative; les quelques pistes que l'on possédait ont été successivement abandonnées et l'on commence à désespérer de trouver un jour le facétieux citoyen qui s'amuse à faire éclater des bombes quand il lui prend fantaisie d'étonner un peu les Parisiens.

La police ne possède pas le moindre indice, et le juge d'instruction Bertulus avouait hier qu'il fallait désormais laisser au hasard le soin de découvrir le pétardier mystérieux qui sème ses tubes dans Paris.

L'ambassade marocaine

L'ambassade marocaine, qui devait se rendre au jubilé de la reine d'Angleterre pour y représenter le sultan du Maroc et revenir ensuite à Paris, partira pour Tanger demain mercredi, sans aller à Londres. Les Marocains emporteront de chez nous des cadeaux superbes, notamment des chronomètres en or, trois merveilleux tapis d'Aubusson et un admirable lustre de baccarat destiné au grand-vizir.

La loi sur les accidents

Le conseil des ministres est d'avis qu'il conviendrait de hâter le vote du projet sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers peuvent être victimes dans leur travail, projet qui est revenu du Sénat amendé sur plusieurs points.

Le président du conseil et le ministre du commerce se rendront mercredi prochain à la commission du travail à la Chambre pour proposer un système transactionnel qui permettrait de faire aboutir la réforme avant l'expiration de la législature.

En Chine

M. Hanotaux a annoncé à ses collègues la conclusion de l'arrangement avec la Chine. Cet arrangement accorde à la France de nouveaux avantages politiques et commerciaux dans les provinces chinoises voisines du Tonkin.

Le divorce de Chimay-Ward

Les journaux belges publient l'information suivante:

« Le bourgmestre de Chimay, officier de l'état civil a prononcé le divorce du prince de Chimay et de l'ex-princesse, née Clara Ward. Celle-ci ne s'était pas présentée.

» Le prince était assisté de son avoué, Me Coppin, du barreau de Charleroi. »

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Imposition extraordinaire

La Chambre a voté un projet de loi autorisant le département du Lot à s'imposer extraordinairement de cinquante centimes pour le service de l'assistance des vieillards, des infirmes et des incurables indigents.

Conseil de préfecture

Dans sa séance du 18 juin, le conseil de préfecture a rendu les arrêtés suivants :

M. Borias, directeur de la compagnie d'éclairage de Figeac contre la ville de Figeac. Une expertise est ordonnée.

La ville de Figeac contre M. Borias, directeur de la compagnie d'éclairage de Figeac.

La demande de la ville de Figeac, tencompagnie est rejetée.

M. Lavergne, ex-fermier des droits de place de la ville de Cahors, contre la ville de Cahors.

M. Lavergne demande le paiement des droits de place pour les dépôts d'immondices faits par la ville sur le quai Cavaignac. Le conseil ordonne une expertise.

Le conseil examine ensuite les affaires suivantes:

M. Flaujac, entrepreneur de travaux publics, contre la commune de Trespoux-Rassiels.

M. Flaujac demande le paiement du solde de la construction d'une maison d'école.

Nous apprenons que le ministre de l'instruction publique a remis le ruban d'officier d'académie à notre compatriote Etienne Pa-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 40

Par Marius PRACY

A SOUSCEYRAC

Marguerite, debout, décomposée, avait un aspect de morte.

Les dents claquaient d'effroi, ses bras tenaient la herse embrassée. Elle neparlait pas. - Courage, Marguerite, murmura son frère en lui baisant les mains; nous ne partirons pas d'ici que vous ne soyez délivrée.

A peine avait-il prononcé ces paroles que, par suite d'une fausse manœuvre, le levier engagé à la base de la grille s'abattit tout à coup sous la pression de ceux qui le maniaient.

Ceux-ci tombèrent à la renverse. Jean, qui était du nombre, alla rouler la tête la première dans le tournant de l'escalier en maconnerie

et son front se heurta à l'arête d'une marche. Le sang jaillit en abondance, dégoûtant d'un degré à l'autre.

Le baron était évanoui.

Les gens, pris de pitié, décidèrent de l'emporter au grand jour de manière à lui donner Affaire mise en délibéré.

Le maire de Pradines contre le sieur Paulin Mispoulet. Procès-verbal pour usurpation de terrain.

Le procès-verbal a été retiré sur l'audience par le maire.

Le sieur Roux, propriétaire à Soturac, contre l'Etat.

Demande d'indemnité pour retard dans la délivrance d'un alignement. Le sieur Roux a retiré son instance.

Manufactures de l'Etat

M. Caillaud, vérificateur de la culture des tabacs (4e classe, est élevé à la 3e classe de son emploi.

Certificat d'aptitude pédagogique

Session de l'année 1897-1898

Dans sa séance du 17 juin 1897, la commission plénière du certificat d'aptitude pé dagogique a jugé digne d'obtenir ce certifi-

MM. Balaguairie, inst. sup. auxil. à Figeac. Bennet, inst. stagiaire, à Cardaillac. Boutonnet, id. à Figeac. Bugès, id. à Gourdon Cancès, surveil. à l'école pr. sup. de Saint-Céré.

Décremps, inst. stag. à Montfaucon. Delmas, id. à Dégagnac. Delpech, inst. sup. auxil. à Bétaille. Delmas, Guitard, inst. stagiaire à Gourdon. Lavayssière, int. aux. à Frayssinet le-Gélat.

Nadal, inst. stagiaire à Martel. Rigal, id. à Montcuq. MMmes Fabre, inst. stagi. à Thédirac.

id à Catus. Bonifaci, Conquet, id. à Marcillac. Frézals (Lilia) id. à Souillac. id. à Thémines Gibrat, Pezet id. à Gaillac (Cajarc) Solignec, id. à Bretenoux.

Bourses des lycées et collèges

Par décret des 2 et 9 juin 1897, sont converties en bourses de mérite, les bourses d'essai dont jouissent:

MM. Gay, Jean-Louis, au Collège de Figeac. Béchade Yves, au Lycée de Cahors. Mlle Herbert Marguerite, Collège de jeunes filles de Cahors.

Ecole des Maîtres ouvriers mineurs d'Alais (Gard)

Les examens d'admissibilité des candidats à l'école des maîtres ouvriers mineurs d'Alais (Gard), auront lieu dans tout le département du Lot, du 15 au 25 juillet prochain.

Les intéressés trouveront tous les renseignements nécessaires à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Nos compatriotes

les soins que nécessitait l'état de sa blessure d'où le sang coulait toujours.

Quant à Marguerite, à la vue de ce spectacle désolant, elle avait poussé un grand cri et s'était accroupie dans son étroite prison. Elle aussi avait perdu connaissance.

Après avoir délibéré entre eux, les paysans qui avaient descendu M de Guirandol dans la cour du château, résolurent de le transporter hors l'enceinte, afin de le soustraire aux représailles du marquis de Maularvelle.

Deux des plus robustes le chargèrent sur leurs épaules, et, péniblement, héroïquement, franchirent avec lui, les remparts d'abord et ensuite le mur du parc.

Les échelles avaient bien plié sous leur triple fardeau et le vertige eût put les prendre au sommet des créneaux ou sur le vide profond des fossés; mais ils avaient bravé le danger et mis l'infortuné baron à l'abri du sort qui, sans eux, sans doute, l'attendait.

Le Commandeur, en apprenant la nouvelle de l'accident qui avait pour ainsi dire mis fin à l'assaut, car la masse des paysans, découragés, étaient sorti de la forteresse derrière le blessé, au point que le château restait dégagé de la foule qui l'avait envahi, le Commandeur, disons-nous, eut un mouvement de douleur profonde.

L'amertume lui monta au cœur ; peu s'en fallut qu'ilne se répandît en invectives contre sa troupe, dont le manque d'énergie l'avait navré.

Cependant il réagit contre l'indignation de son âme à cause du blessé qu'il ne pouvait

gès-Lechesne, l'heureux romancier d' « Autour du Cœur ».

Le jeune auteur s'est vu décerner cette distinction à propos de l'inauguration d'une statue à Rémy Belleau, à Nogent-le-Rotrou. Sur l'invitation qui lui en avait été faite par le comité, M. Pagès-Lechesne a récité un sonnet dont nous donnons la teneur à nos lecteurs :

A RÉMY BELLEAU

A propos de ses « Pierres précieuses .. Ronsard te baptisa peintre de la nature Parmi les amoureux poètes des Avrils, Qui tissaient, de minces et d'impalpables fils, La passion réduite à la miniature.

Mais toi, ce fut le rêve en ses muets exils Qui te fit transformer le bloc en créature. Et, dans l'inanimé, découvrant l'aventure Prêter, aux minéraux, des colloques subtils.

Aux joyaux scintillants qui n'avaient que la samme, Tu donnas un esprit. Tu leur versas une âme : Le sang dans le rubis, le ciel dans le saphir. Et quand aura verdi ce bronze de ta gloire, Ton rêve te fera, fidèle à ta mémoire: L'émeraude immortelle en le calme zéphir.

Nous adressons à M. Etienne Pagès-Lechesne, qui tient, à coup sûr, avec ses 21 ans, le record de la jeunesse parmi les décorés du ruban violet, nos sincères félicitations.

CAHORS

UN JOURNAL QUI CHANGE D'OPINION!

Mon compte-rendu de la conférence Sembat n'a pas convenu au Rappel socialiste. J'ai déjà eu l'occasion de le constater; mais je n'aurais jamais supposé que ce journal put, à huit jours de date, modifier son opinion avec autant de facilité.

Le 12 juin, en effet, mon confrère écrivait ce qui suit à mon adresse:

Nous ne contestons pas le talent d'écrivain du citoyen Coueslant, directeur du Journal du Lot. Mais ce qui nous étonne, c'est qu'il ait dépensé autant d'esprit et de verve à réfuter, dans son journal les théories développées par notre ami Sembat et qu'il n'ait pas songé, un seul instant, à les apporter à la tribune quand le président a fait appel à la contradiction.

Il nous semble que cela eût été plus crâne et le public aurait pu différencier entre la politique

panamiste et le socialisme.

Quoi qu'il en soit, nous retenons dans le compte-rendu de la conférence du Journal du Lot, que son auteur A. C. n'est pas partisan d'amployer la vapeur pour accomplir les réformes politiques et économiques; mais quand cette force sert à l'ex-ploitation ouvrière et au gonflement des poches des Coueslant, ses scrupules disparaissent comme par enchantement. — Pierre Labeur.

C'était -- au début seulement! - sur mon compte, une opinion beaucoup trop... aimable; je n'en veux pour preuve que l'article suivant du même auteur, paru dans le même journal, le 19 juin.

Dans le Journal du Lot, M. Coueslant a publié tout dernièrement, un compte-rendu de la con-férence Sembat où il a épuisé la provision d'esprit, amassée depuis longtemps, en prévision d'une « épate » prochaine.

Nous ne suivrons pas M. Coueslant dans son analyse du discours de Sembat : nous attarder à

abandonner à quelques pas du château de

Et s'adressant aux hommes qui l'entouraient, il les pria avec une émotion comunicative de transporter M. de Guirandol au manoir

Malgre les fatigues que leur imposait ce long voyage, ils acceptèrent la proposition de M. de Cartelanin, et ayant improvisé un brancard ligaturé d'osier et amoli par des couches de feuillage, ils se mirent en route au nombre d'une quarantaine, de manière à se relayer souvent.

Mais le Commandeur ne put se décider à quitter ainsi son champ de bataille.

Il savait que la délivrance de Marguerite ne tenait plus qu'à un obstacle et il était résolu à tenter de le surmonter. D'ailleurs, arrivé sur les lieux, il découvrirait peut-être un moyen rapide d'aboutir au résultat que n'avait put atteindre le baron.

Il demanda quelques hommes de bonne volonté, dix seulement alors qu'ils étaient trois cents au moins groupés autour de lui.

Le soleil était à son déclin; dans moins d'une heure la nuit serait venue. La plupart étaient las, abattus et découragés.

Tout ce monde de laboureurs resta silen-

Le Commandeur fit un second appel à leur dévouement.

Tout à coup l'un d'eux s'avança.

- Je vous suivrai partout, seigneur, cria-til, jusqu'à la mort, s'il le faut.

- Merci, mon brave, reprit le Commandeur,

réfuter point par point cette garniture de jour-nal, serait peu intéressant pour nos lecteurs, et trop « réclame » pour le Journal du Lot.

Mais nous devons constater que si M. Coues-lant s'est cru spirituel, il s'est trompé. Les ré-flexions dont il a émaillé son compte-rendu, sont une faible reproduction de son talent.... Nous espérions mieux.

Car, il ne suffit pas, quand on veut bêcher une œuvre quelconque, dedire que le voisin se tordait en tire-bouchon, pousser des exclamations sans importance, peut-être saugrenues, il faut

encore réfuter tout ce qui a été dit.

Or, notre confrère s'en est tenu à des niaise. ries. Mais ce qui nous a frappé, c'est l'énormité qu'il a écrite et qui, certes, n'est pas digne de son esprit (car, remarquez, citoyens, que nous tenons en grande estime M. Coueslant). Non, nous n'aurions pas cru de la part de notre confrère, une telle réflexion sur les paroles de Sembat, les « vérités, à la longue, deviennent fausses : » c'est gentil et complet, comme vous voyez. >
Comment! M. Coueslant, mais c'est énorme

cela! Ou, vous avez compris ces paroles de Sembat, et, alors, faisant la réflexion ci-dessus désignée, vous êtes de mauvaise foi, ou, vous ne les avez pas comprises, et, vous êtes (il faut le di-

De ce dilemme, vous ne sortirez pas. Au fond, peu nous importent vos pseudo traits d'esprit, reproduit dans les colonnes du Journal du Lot, puisque vous ne discutez pas (vous ne

daignez pas discuter) nos théories. Toutefois, nous devions relever certaines de vos réflexions qui ne sont pas à votre avantage, et appeler l'attention de ceux qui ont lu votre compte-rendu, sur certaines phrases (perles fines

à enchasser, dirions-nous, si nous ne craignions de vous froi-ser, en vous rappelant d'où proviennent les perles véritables). — Pierre Labeur.

P. S. — Que M. Coueslant ne se gêne pas pour organiser des réunions publiques. Il pour organiser des réunions publiques. se rendre compte ainsi, que les socialistes n'évi-tent pas la contradiction.

A la première note j'avais répondu:

" En la circonstance, nous ne voyons pas " le résultat pratique qui aurait pu ressor-» tir de la contradiction publique, mais

" Pierre Labeur aurait tort de se figurer que c'est là une chose qui nous épouvante. " Et à l'occasion, s'il le désire, nous pour-

" rions lui dire publiquement comment nous " exploitons nos ouvriers pour " gonfler

nos poches». Le Rappel me permettra de lui faire

observer que seul, le post-scriptum de son second article répond à ma note du 12 juin et je constate de plus que Pierre Labeur déplace notablement la question.

Je n'ai jamais posé pour un matador de réunions publiques. J'ai dit - et je répète - que puisqu'on m'attaquait sur un point déterminé: l'exploitation de mon personnel, - je m'engageais à répondre publiquement sur ce sujet, à l'occasion, si c'était néces-

C'est tout.

Quant à la différence notable qui existe entre les deux notes du Rappel, il me paraît intéressant d'en faire connaître la cause.

Je sais pertinemment, en effet, quel est l'inspirateur du second entrefilet me concernant. Cet inspirateur, une personne instruite, très instruite de Cahors, avait eu le... tort de parler - à des amis communs - de mon compte-rendu, précisément dans les mêmes termes que ceux employés samedi par le Rappel. Et cela bien avant l'im-

Vous me suffirez. Partons.

Et tous deux seuls reprirent le chemin du

Pourtant, quelques autres, une poignée de gens, eurent honte de voir leur jeune seigneur s'aventurer ainsi en compagnie d'un homme. Ils marchèrent derrière lui tandis que le gros de la troupe reprenaitla directionde La Tronquiére

M. de Cartelanin, guidé par le groupe qui l'escortait fut assez heureux pour arriver sans encombre auprès de Marguerite qu'il retrouva affaissée et demi morte dans l'espèce de cage où elle était toujours emprisonnée. - Marguerite, dit-il, me voici, rien n'est

- C'est vous Henri, répondit-elle, comme réveillée de sa torpeur. Oh sauvez-moi, arrachez-moi à mon supplice ou je vais mourir! Je sens que j'étouffe!

- Ayez confiance! L'heure de la délivrance est proche.

- Hélas!

Cependant une légère fumée se dégageait encore de la tour d'où arrivait une chaleur lourde comme aux abords d'une fournaise. En outre l'obscurité allait venir qui paralyserait les efforts du Commandeur et de ses hommes.

Le chevalier songea d'abord, pour faciliter l'evasion, à employer une corde qui, fixée dans la chambre du donjon et projetée dans le vide, permettrait à Marguerite de se laisser glisser jusqu'à la cour intérieure.

(A suivre).

Durrieu.

Borel.

pression du numéro du journal socialiste. Il avait notamment insisté sur ce dilemme

et sur ma mauvaise foi.

Cette attitude d'un Monsieur très instruit a lieu de me surprendre. J'ai déclaré icimême, en prenant possession de ce journal, que je respecterais toujours les opinions sincères. C'est le cas ici : Je m incline devant les convictions de l'inspirateur ; — et je ne lui ferai pas l'injure de mettre ses convictions en parallèle avec celles de certains charlatans de la politique — mais de quel droit cet inspirateur vient-il me traiter ou me faire traiter d'homme de mauvaise foi ? En dépit des longues explications qu'il avait fournies, en parlant notamment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat — jamais il ne me fera entendre qu'une vérité, si vieille soit elle, puisse être fausse un jour, pas plus qu'il ne niera que l'expression vérité vraie ne soit un indiscutable pléonasme. Je comprends parfaitement la pensée de l'orateur, mais je maintiens que l'expression dont il s'est servie est une absurdité. Une vérité restera toujours une chose vraie.

« Vérité fausse » est, à mon avis, une antithèse malheureuse et qui n'a que de très lointains rapports avec celle du beau vers

de Corneille :

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles

On conçoit aisément ce que peut être une clarté obscure, on ne se fait pas une idée de ce qu'est une vérité fausse.

Sembat n'est pas encore un Corneille!... Et si je m'incline devant les convictions sincères de l'inspirateur, pourquoi, à son tour, ne croirait-il pas à la sincérité des miennes?

Pourquoi ne croirait-il pas que c'est avec une entière bonne foi que j'écris que les Sembat et les Gérault-Richard de la Chambre exploitent la naïveté des masses, font appel à la haine des classes pour se faire des rentes ?

Cela ne m'empêche pas de désirer aussi ardemment que lui l'amélioration du sort des classes laborieuses et, tout comme lui, à la sortie de la réunion, j'ai donné mon obole pour les mineurs de la Grand'Combe dont je connais personnellement la situation intéressante et les légitimes revendications.

Il me permettra en outre, ce monsieur instruit, d'être également surpris de le voir s'arrêter, lui, homme supérieur, à mes · perles fines à enchasser... » S'il veut bien se rappeler que la conférence prit fin vers minuit; s'il veut me permettre d'ajouter qu'à 7 heures du matin je remettais la copie de mon compte-rendu - assez long à la composition, il voudra bien convenir que le temps me manquait pour faire des fleurs de rhétorique.

A. C.

Réunion des vétérinaires du Lot

Hier a eu lieu à l'hôtel de ville la réunion de l'Association des vétérinaires du département du Lot. Elle a procédé à la nomination de son bureau.

M. Delthil, vétérinaire départemental, a été éluà l'unanimité président, en remplacement de M. Laur, décédé; M. Pagès, secrétaire, et M. Pons, trésorier. A midi, un déjeuner confraternel a eu lieu à l'hôtel des Ambassadeurs.

Accident

Dimanche dernier, vers 9 heures du matin, le nommé François Dajean, propriétaire à Lamagdeleine, se disposait à quitter Cahors, où il venait de porter du bois. Il se mit en devoir de harnacher son âne, qu'il avait remisé dans l'écurie de MM. Gagnayre frères, épiciers, faubourg Labarre.

Le roussin, qui est un peu ombrageux, se mit à ruer et projeta à la tête du sieur Dajean, la barre que ce dernier avait eu la précaution de mettre entre l'animal et lui, pour éviter un accident.

Dajean a reçu à la tempe gauche une for te blessure d'où le sang s'échappait avec abondance.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Fayret, Dajean s'est rendu chez le docteur Ausset qui a immédiatement arrêté l'hémorragie.

Sauf complications, les jours du blessé ne paraissent pas en danger.

L'Avenir Cadurcien

Programme des morceaux qui seront exécutes jeudi 24 juin au kiosque des Allées Fénelon, par l'Avenir Cadurcien, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir.

Jargeau (P. R.) Les joies de la chaumière (Ouv.) Angèle (Valse)

Rivière. Les Dragons de Villars (Fant.) Maillart. Noélie (Mazurka) Rivière.

CATUS. — Election au conseil général. - Nous donnons ci-après la circulaire adressée par M. Rey, député de la 2º circonscription de Cahors, aux électeurs du canton de Catus.

Cette circulaire a déjà été publiée par plusieurs de nos confrères. Etant donné qu'en prenant possession du Journal du Lot, nous avons nettement déclaré que nous défendrions désormais ici la politique de concentration républicaine, nous sommes surpris que M. Rey n'ait pas cru devoir nous adresser sa circulaire comme il l'a fait pour les autres journaux!

Voici la profession de foi de M. Rey:

Mes chers concitoyens,

Un grand nombre d'entre vous et des plus autorisés, désireux d'éviter dans le canton des divisions regrettables, m'ont sollicité de poser ma candidature à l'élection au conseil général du 27

Préoccupé, comme eux, de maintenir une union nécessaire et convaincu que les électeurs du canton de Puy-l'Evêque qui m'ont fait l'honneur de m'envoyer à l'Assemblée départementale sauraient, le cas échéant, me remplacer par un mandataire non moins dévoué à nos institutions et à leurs intérêts, j'ai cru devoir me rendre aux instances dont j'ai été l'objet.

Ai-je besoin de vous exposer mon programme? Vous le connaissez par mes actes. D'ailleurs les conseils généraux ne sont pas des assemblées po-

litiques.

Je me bornerai à répéter que, partisan d'une République résolument progressiste, je suis acquis à toutes les réformes pratiques et sérieuses qui s'inspirent de l'intérêt général, de l'égalité devant les charges publiques et des principes de liberté et de justice.

Mais je suis l'adversaire des théories collectivistes et révolutionnaires qui ne font que jeter dans le pays des ferments de trouble, de haine et

Comme conseiller général, je continuerai de défendre vos intérêts avec énergie, de ménager les finances départementales et d'en tirer l'emploi le plus utile et le plus économique. Je m'appliquerais notamment à poursuivre

l'achèvement de notre magnifique réseau vicinal qui rend à nos populations de si grands services. Je m'attacherai enfin, comme je n'ai cessé de le faire, à tout ce qui est de nature à favoriser l'agriculture, améliorer le sort de nos cultivateurs si dignes d'intérêt et développer l'aisance et le bien-être dans nos campagnes.

Vive la France! Vive la République!

Docteur Emile REY, Député.

CONCOTS. — Comice agricole. — Concours ouvert entre tous les agriculteurs des cantons de Lalbenque, de Limogne et de St-Géry pour l'année 1897.

Le concours aura lieu à Concots le dimanche 4 juillet. Les animaux devront être rendus sur la place de la Mairie avant huit heures du matin.

Des primes seront accordées aux deux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

Première catégorie : agneaux. — Première sous-catégorie, agneaux mâles (exposés isolément): 1er prix, 35 fr.; 2e prix, 30 fr.; 3e prix, 25 fr.; 4e prix, 20 fr.; 5e prix, 15 fr.

Deuxième sous catégorie, agnelles (lots de 5 têtes): 1er prix, 25 fr.; 2e prix, 20 fr.; 3e prix, 15 fr.; 4e prix, 12 fr.; 5e prix,

Deuxième catégorie : animaux de plus d'un an et ayant au moins deux dents de lait. - Première sous catégorie, mâles (exposés isolément): 1 er prix, 50 fr.; 2 e prix, 45 fr.; 3 e prix, 40 fr.; 4 e prix, 35 fr.; 5 e prix, 30 fr.; 6 prix, 25 fr.; 7 e prix, 20 fr.

Deuxième sous-catégorie : femelles (lots de 5 têtes): 1'r prix, 35 fr.; 2° prix, 30 fr.; 3° prix, 25 fr.; 4° prix, 20 fr.; 5° prix, 15 fr.; 6° prix, 12 fr.; 7° prix, 8 fr.

Des primes seront également accordées

aux plantations de chênes truffiers situés dans le canton de Limogne. (Ces primes seront allouées au canton de Lalbenque en 1898) Elles seront divisées comme il suit :

Première catégorie : plantations sur une surface de 50 ares et au-dessus. ler prix, 40 fr.; 2e prix, 30 fr.

Deuxième catégorie : plantations sur une surface de 20 à 50 ares. — ler prix, 20 fr.; 2º prix, 15 fr.

Pour les dispositions générales, les intéressés devront consulter l'affiche spéciale à ce concours.

GOURDON. - Syndicat agricole. -Comme nous l'avons annoncé récemment, l'Assemblée générale du Syndicat agricole

de Gourdon a voté la création d'un quart | sur l'hippodrome du Tumulus le 19 juillet. de bourse d'internat dans une école pratique d'agriculture, en faveur d'un fils de syndiqué ayant subi avec succès les épreuves d'un concours dont le programme a été arrêté par le bureau.

Cette fraction de bourse, attribuée pour deux ans, sera payable dans le courant du 3º trimestre de l'année scolaire ; elle pourra être retirée à la fin de la première année scolaire, si le titulaire a démérité soit par sa mauvaise conduite, soit par l'insuffisance de son travail.

Le concours est fixé, cette année, au 15 juillet prochain. Il aura lieu au siège du syndicat, boulevard Gambetta.

Les candidats devront avoir 13 ans au moins, et 18 ans au plus, au jour du concours. Leurs parents devront les faire inscrire au siège du syndicat avant le ler juillet. Les épreuves de ce concours seront ré-

parties comme suit:

Epreuves écrites : 1º Dictée servant d'épreuve d'écriture et d'orthographe; 2° composition d'arithmétique (jusqu'aux proportions inclusivement); 3° composition fran-

Epreuves orales: 1º Lecture expliquée; 2° Interrogations sur l'arithmétique et le système métrique; 3º Interrogations sur l'histoire et la géographie de la France.

Il sera tenu compte aux candidats de leurs connaissances en algèbre, géométrie, sciences physiques et naturelles, dessin.

A la suite du concours, il sera fait un classement par ordre de mérite pour juger à qui doit être attribué le 1/4 de bourse.

Nous sommes heureux de constater que le syndicat a eu là une très heureuse idée. Cette innovation prouve qu'il a à sa tête des hommes de progrès, désirant la diffusion de l'instruction agricole et le relèvement de l'agriculture. Nous lui souhaitons longue vie pour le bien de nos cultivateurs, si négligés à tous les points de vue.

GRAMAT. — Courses de 1897. — La société d'encouragement à l'élevage du cheval des causses du Lot a été autorisée à organiser des courses qui auront lieu à Gramat les 18 et 19 juillet prochain.

Nous avons déjà parlé de ces courses, il y a plusieurs semaines. Voici le programme complet.

Les engagements seront reçus savoir : 1re journée, 18 juillet, à 2 h. 1/2 du soir.

Prix de la Société d'encouragement (arabes purs, 5° catégorie). — 2.000 fr. Chez M. Madelaine, I bis, rue Scribe, à Paris, jusqu'au 10 juillet avant 4 heures du soir.

Prix de la Prairie (au trot monté). 700 fr. Chez M. Puybaret, trésorier de la société des courses, à Gramat (Lot), jusqu'au 13 juillet, avant 7 heures du soir.

Prix de la Société sportive d'encouragement. - 1.500 fr. Chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris, jusqu'au mardi 13 juillet, avant 4 heures du soir.

Prix du Causse (au trot attelé). - 250 fr. Chez M. Puybaret, trésorier de la société à Gramat (Lot), jusqu'au mardi 13 juillet, avant 7 heures du soir.

Prix des Haras (prix de 4e classe). -2.000 fr. Chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris, jusqu'au mardi 13 juillet, avant 4 heures du soir.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chases 5° série). — 2.500 fr. Chez M. Guillemot, 1, rue de Castiglione, à Paris, jusqu'au mardi, 13 juillet, avant midi.

2º journée, 19 juillet, à 1 heure 1/2 du

Prix de consolation (au trot attelé). -300 fr. Chez M. Puybaret, trésorier de la société, à Gramat (Lot), jusqu'au mardi 13 juillet, avant 7 heures du soir.

Prix de Gramat. - 1 000 fr. Chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris, jusqu'au mardi 13 juillet, avant 4 heures du

Prix du Ségala (au trot monté) - 600 fr. Chez M. Puybaret, trésorier de la société, à Gramat (Lot), jusqu'au mardi 13 juillet, avant 7 heures du soir.

Prix de l'Alzou (course de haies). -1.000 fr. Chez M. Guillemet, 1, rue de Castiglione, jusqu'au mardi 13 juillet, avant

Prix des Eleveurs. — 1.800 fr. L'épreuve obligatoire des pouliches de 3 ans primées ou ayant obtenu une mention honorable au concours de 1897 à Gramat aura lieu

Sudresser au proprietaire, IME. Wietland Commission Court Commission and Mario Acricole, a VINTE, par Pur-Pikidque (Lot). Lagragueure commission du Mérile Acricole, a VINTE, par Pur-Pikidque (Lot).

Le droit à la prime obtenue au concours de 1897 à Gramat ne sera acquis qu'après l'épreuve. Avant la course, la carte de saillie sera exigée des propriétaires.

Aucune excuse pour maladie ou autre ne

Les prix gagnés dans l'épreuve des pouliches ne seront acquis aux propriétaires qu'après le ler janvier 1898 et lorsqu'il aura été constaté qu'ils disposent à cette époque des animaux classés dans cette épreuve. La tenue des courses est obligatoire.

LEOBARD. — On nous écrit : Dernièrement, après avoir visité les beaux sîtes de Léobard — qui ne le cèdent guère en pittoresque aux paysages de la Suisse — Je rencontrai sur le pas de la porte d'une humble maison du village, un jeune enfant à la figure intéressante mais très triste.

- Comment t'appelles-tu mon petit ?

- Gabriel.

— Quel âge as-tu?

- Six ans.

- Tu n'as pas l'air content, pourquoi?

— Ma mère est morte dernièrement et mon père depuis longtemps.

— Et alors qui prend soin de toi?

- C'est une personne bien charitable qui paye la famille R. pour me nourrir.

Je pris des renseignements et ce que m'avait dit l'enfant était exact.

Afin de ne pas blesser la modestie de la personne charitable nous tairons son nom, mais il nous a paru utile, ne serait-ce que pour l'exemple, de signaler le fait. Un touriste.

VAYRAC. — Noyé. — Un vieillard de 75 ans, le sieur Singlard Jean, propriétaire à Saint-Michel-de-Bannières, canton de Vayrac, a été trouvé noyé dans une mare située devant la porte de sa maison d'habitation. L'année dernière ce vieillard avait aussi tenté de se noyer en se jetant dans une citerne; on l'avait retiré à temps. Cette fois il a réussi! On ignore la cause de cette funeste détermination.

- Accident. Le sieur Costes métayer au Pny-d'Issolu, communede Vayrac, chargeait une charrette de foin lorsque les bœufs prirent peur et se jettèrent dans un ravin. Le fils Costes qui était sur la charrette put descendre à temps et il en a été quitte pour la peur. La charrette a été brisée et les bœufs se sont tués.

FIGEAC. - Accident. - M. Gasch, propriétaire à Brengues, revenait de Figeac, où il était venu transporter des fagots sur une charrette, lorsque arrivé à Sainte-Claire, il lâcha imprudemment les rênes du cheval. Ayant voulu sauter à terre pour les ressaisir, il fut renversé sur la chaussée de la route. Pris sous les roues du char, il a eu trois côtes enfoncées et de fortes contusions sur diverses parties du corps. On l'a transporté de suite chez M. Fréjaville, où il a reçu la visite d'un médecin, qui a déclaré que son état était trop grave pour qu'il fût possible de le transporter chez lui.

Les impuretés qu'on ajoute souvent à l'essence de santal pour en abaisser le prix, sont la cause des maux de reins dont se plaignent ceux qui recourent au bon marché. Le nom Midy sur chaque capsule garantit une essence pure qui guérit en 48 heures et sans fatigue certaines maladies de la

HERNIES

Guérison radicale par le Bandage électromédical MARIE frères, médecins-spécialistes inventeurs, à Paris, nº 8, rue du Pont-Neuf. M. MARIE fera lui-même l'application de ses appareils à Villeneuve-sur-Lot les 28 et 29 juin, Hôtel de France. - CAHORS, les 1 et 2 juillet, de 9 h. du matin à 8 h. du soir, Hôtel des Ambassadeurs. - Montauban, les 3, 4 et 5, Hôtel du Midi. -- Moissac, le mardi 6, Hôtel du Luxem-

M. Marie revient deux fois par an, en Janvier et Juillet.

Nos bandages électriques seuls guérissent. 26 ans de merveilleux succès

On vante beaucoup les propriétés toniques et fortifiantes du vin de quinquina. Que dire alors des Capsules de Quinine de Pelletier de la grosseur d'un pois, qu'on peut toujours avoir avec soi, et qui contiennent chacune plus de quinine qu'un grand verre de quinquina! Chaque cap-sule porte le nom de Pelletier, l'inventeur de la

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France

Bourse de Paris

Bibliographie

Bibliothèque de souvenirs et récits militaires

Le volume 15 centimes ; franco par la poste, 1 vol. 20 cent.; 2 vol. 35 cent. Librairie Henri 55, quai des Grands-Augustins, Paris. Tous les volumes sont illustrés.

Cette intéressante publication, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs, se poursuit avec un succès mérité. Non seulement attrayante et instructive, elle se préoccupe aussi de donner à l'actualité la place qui lui est due : c'est ainsi que parmi les volumes récemment publiés, et dont nous donnons plus bas les titres, on remarquera celui consacré à

Osman Pacha, généralissime de l'armée turque dans la guerre contre la Grèce; celui aussi où un témoin oculaire, le lieutenant Duboc, rapporte les circonstauces de la mort du commandant Rivière. On sait quelles vives polémiques a soulevées récemment un conférence faite sur ce sujet par le même auteur, chez Mme Edmond Adam. Signalons enfin le récit du principal exploit de ce valeureux général que fut le duc d'Aumale: la prise de la smalah d'Abd-el-

DERNIERS VOLUMES PARUS:

- 56. Comte H. d'Ideville: La prise de la Smalah d'Abd-el-Kader.
- 57. Racine : La Guerre de Hollande.
- 58. Le général Bogdanovitch : L'intervention européenne en Grèce. Blle de Navarin.
- 59. E. Bertrand, lieutenant de vaisseau : Les marins de la Garde.
- 60. E. Duboc, lieutenant de vaisseau en retraite: La mort héroïque du commandant Rivière.
- 61. Hérodote : Les Thermopyles et Salamine. 62. Voltaire : La bataille de Plutava et la mort de Charles XII.
- 63. E. Duboc, lieutenant de vaisseau en retraite : Devant Formose. L'affaire de Sheï-
- 64. Duclos: La guerre de sept ans.
- 65. Le passage du Saint-Bernard.
- 66. Marengo.
- 67. Général Todleben : Plevna et son défenseur Osman-Pacha.

A vendre

La belle propriété du CRUZEL

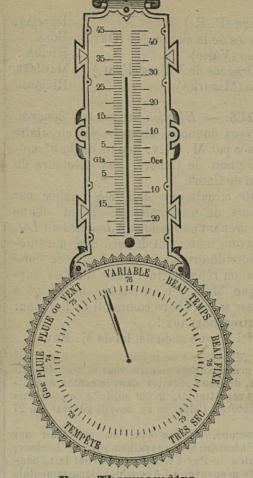
Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayer et maison de maître. Etendue: 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITES DE PAIEMENT

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



Baro-Thermomêtre

Température minima du jour: 20.2 maxima de la veille: 25.2 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée et millimètres: 0.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAI-

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque tonjours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Com-

pagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquetter gommées et des liasses de fiches, au prix de Ofro5 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10



FABRE, horloger à Cahors.



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

BRECRERCER. Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

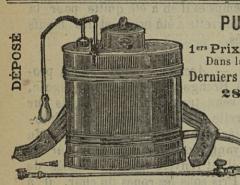
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et lecteurs du Journal du envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.



PULVERISATEUR-DEPEYRE

1ers Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

> F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRE

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. - Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication. Mode de publication. - Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du ler avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 fraucs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

Vignes Américaines LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

MILLIONS de plants à la vente en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître : Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste). 5me édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur,

chez M. Girma et principaux Libraires. Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons

nn exemplaire de notre ouvrage. S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES. Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).





LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr. Etranger.... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de postc. Bureaux: 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Rour vulgariser ses

AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, absolument gratis ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris. - La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

MPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (LOT)

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMES ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres. INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCEDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveaate, saison d'Eté. Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien

lui faire, aux prix les plus modérés. M. Doucede envoie des échantillors, ou se rend lui-même,

sur demande.